

Déclaration de performance extra-financière

Présentation du groupe UbiPharm

Le Groupe UbiPharm compte plus de 3800 actionnaires (*toutes filiales*). Il a été créé par des pharmaciens africains habités par la volonté de mieux maîtriser et de mieux sécuriser la chaîne de distribution du médicament en Afrique.

Il se construit autour d'éléments novateurs en termes de gouvernance :

- La quasi-totalité des actionnaires sont des pharmaciens clients des Grossistes locaux,
- Les Conseils d'Administration des filiales sont composés d'actionnaires-clients locaux,
- Le Conseil d'Administration du holding est formé des présidents des conseils des filiales pays,
- La présidence du Conseil d'Administration du holding est tournante. Chaque président du Conseil d'Administration est élu pour un mandat non renouvelable de 2 ans.
- Une présence significative de femmes dans les Conseils d'Administration des sociétés (près d'un tiers).

Le Groupe UbiPharm regroupe 39 sociétés dont :

- 18 Sociétés de Répartition pharmaceutique installées dans 14 pays d'Afrique et dans 4 DROM.
- 1 Distributeur en Gros à l'Exportation et Dépositaire pharmaceutique basé en France métropolitaine.
- 1 Commissionnaire en charge des flux d'approvisionnement des DROM logé en France métropolitaine.
- Des filiales spécialisées, notamment dans les matières informatique, détention de marques, audit et juridique.
- 1.007.355 milliers d'Euros de chiffre d'affaires consolidé 2021.
- 1842 employés présents sur 3 continents.

Notre vocation est d'assurer la disponibilité et l'accessibilité de produits pharmaceutiques de qualité aux officines de pharmacie, dans le respect de l'éthique et des bonnes pratiques de distribution, afin de contribuer à l'amélioration de la santé des populations.

Méthodologie

La réglementation relative à la publication d'informations non financières, et notamment les articles L.225-102-1 et R.225-105 et suivants du code de commerce, conduisent le Groupe UbiPharm à publier une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) qui fait ressortir :

- I. Le modèle d'affaires de l'ensemble des sociétés dans le périmètre de la consolidation.
- II. Les principaux risques créés par ses relations d'affaires, produits ou services.
- III. Les politiques mises en œuvre afin de prévenir, identifier ou atténuer ces risques.
- IV. Les résultats des politiques menées, incluant des Indicateurs Clés de Performance.

NOS RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

Plus de 1800 collaborateurs répartis sur 3 continents

NOS INFRASTRUCTURES

Près de 100.000 m² de surface de stockage détenus en propre
29 agences de distribution du médicament

MODES DE TRANSPORT

276 véhicules

CAPITAL CONFIANCE DES ACTEURS FINANCIERS

Notation Banque de France UbiPharm : A3+

NOS IMPLANTATIONS

- | | |
|----------------|--------------|
| BENIN | MADAGASCAR |
| BURKINA | MALI |
| CAMEROUN | NIGER |
| CONGO | RWANDA |
| COTE D'IVOIRE | SENEGAL |
| GABON | SIERRA LEONE |
| GUINEE CONAKRY | TOGO |
| FRANCE | |
| * GUADELOUPE | |
| * GUYANE | |
| * MARTINIQUE | |
| * MAYOTTE | |



Le Groupe UbiPharm répond aujourd'hui à la totalité des besoins liés à la disponibilité et à l'accessibilité des produits pharmaceutiques de qualité sur ses territoires d'implantation devenant ainsi, un partenaire stratégique de l'industrie pharmaceutique et un maillon essentiel de la Distribution du médicament en Afrique et dans les DROM.

PLANETPHARMA assure pour le compte des laboratoires toutes les tâches de la supply chain. Ces derniers trouvent donc en un seul interlocuteur les moyens de faire distribuer leurs produits sur plusieurs territoires, et ce dans le respect des bonnes pratiques de distribution (conditions de stockage, conditions de température, traçabilité pharmaceutique)

Achat de médicaments par le Distributeur auprès des Laboratoires fournisseur

Acheminement de médicaments au Grossiste par le Distributeur en gros à l'exportation (transport maritime ou aérien)



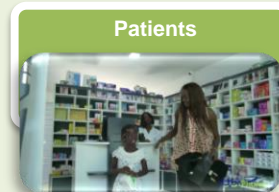
Qualité et disponibilité du médicament (taux de rupture), péregration (médicament au même prix quelque soit la distance)



Approvisionnement des officines locales par le grossiste répartiteur pays

Disponibilité, qualité, coût maîtrisé

Vente de médicaments au Patient (Client final)



Distributeur en gros à l'exportation Dépositaire



Garantie de la qualité du médicament. PLANETPHARMA assure l'acheminement de ses produits, le sourcing.

Grossiste répartiteur pays



- Distribution à l'exportation de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques
- Logistique (importations/exportations)
- Promotion de gamme de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

90% du tonnage marchandises transporté par voie moins polluante

+ de 80 % du personnel en CDI
73% des collaborateurs âgés de moins de 45 ans
32% des Conseils d'Administration présidés par des femmes

Approvisionnement de plus de 6000 officines de pharmacie

Livraisons des officines effectuées à des moments de faible trafic routier

Relations avec les Organismes publics
Accompagnement des Ministères et Organisations professionnelles du secteur de la Santé dans les campagnes de sensibilisation contre les dangers du médicament de la rue.

Détention de marques



Les gammes de produits génériques Ubigen et de parapharmacie Labell permettent de fournir aux populations des pays dans lesquels nous sommes implantés, des produits de qualité à des prix accessibles

Audit

Informatique

Juridique

RH

CREATION DE VALEUR

CONTRÔLE DES SOCIÉTÉS
100 % des sociétés grossistes détenues par des pharmaciens.

CAPITAUX PROPRES
227,8 M€ de capitaux propres consolidés (en part Groupe)

CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE
1.007 M€ de chiffre d'affaires consolidés

EBITDA
120 M€ d'EBITDA

RESULTAT
41 M€ de résultat net en part du groupe

REMUNERATION ATTRACTIVE DES ACTIONNAIRES
Objectif de distribution de 50% du résultat des sociétés à titre de dividende.

REMUNERATION COLLABORATEURS
100% des sociétés opérationnelles ont procédé à une augmentation du salaire des employés entre N et N-1.

EMBAUCHE NOUVEAUX SALARIES
+8% de nouveaux salariés en effectif permanent entre N et N-1

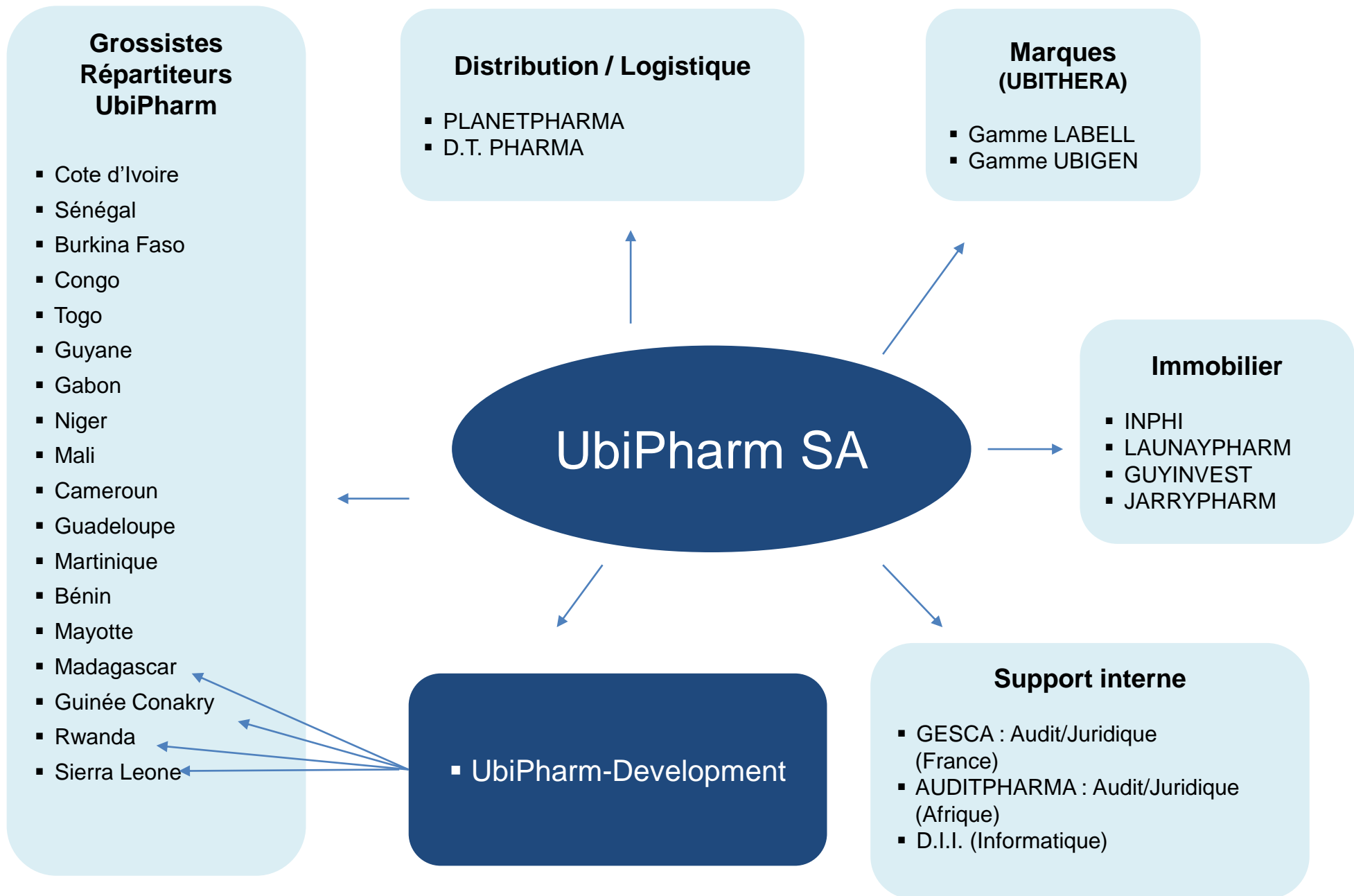
REDUCTION DES EMISSIONS DE CO2 : Climatatisation Adiabatique
Mise à température dirigée au sein de 2 entrepôts du Groupe en 2021 : réduction de l'impact environnemental

Livraison de nuit par sas
Réduction des consommations de CO2 liées au transport routier (trafic de nuit moins important)

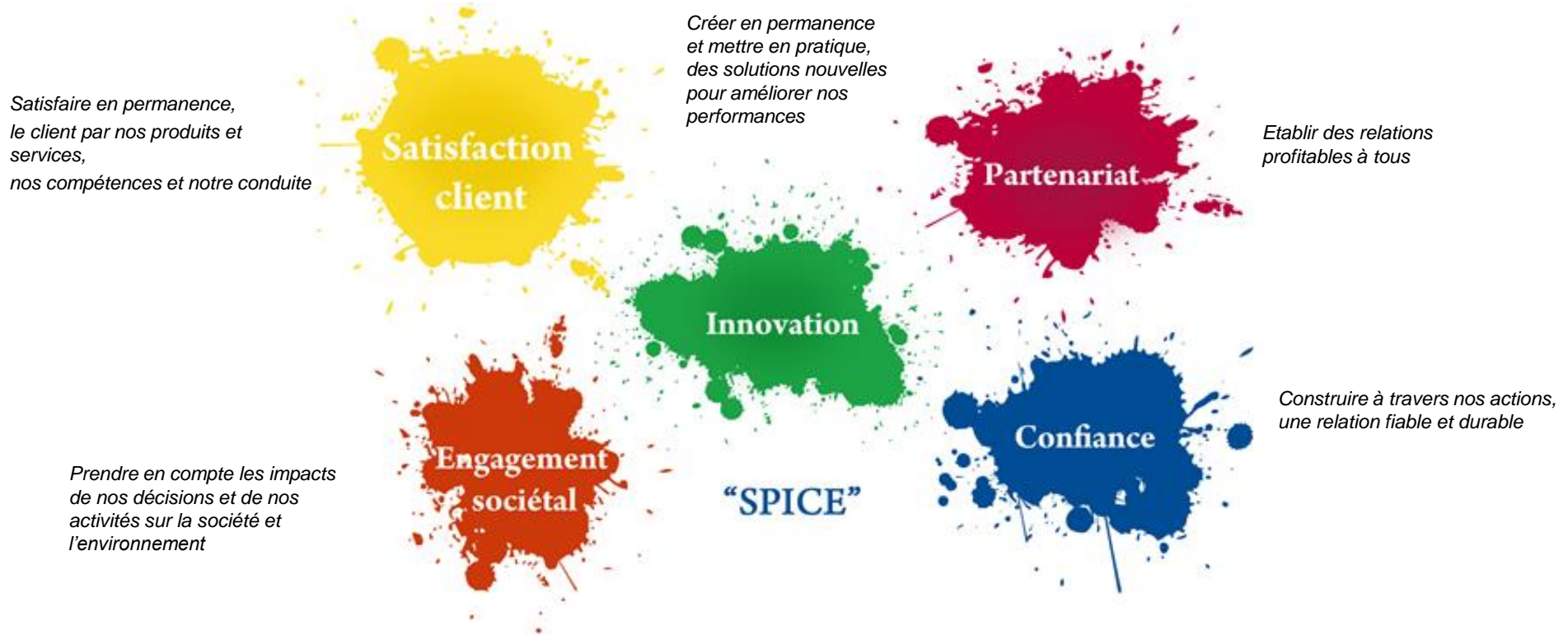
➡ Flux marchandises et prestations

➡ Flux financiers

Organigramme simplifié du groupe UbiPharm



Le Groupe s'inscrit aussi bien en interne qu'en externe, résolument dans la démarche « SPICE » qui engage les équipes UbiPharm autour des valeurs de Satisfaction Clients, Partenariat, Innovation, Confiance et Engagement Sociétal.



Notre ambition

Premier groupe de distribution pharmaceutique Panafricain et Domien, notre ambition est de conquérir une position de leader sur chacun de nos marchés.

La stratégie SPICE développée par UbiPharm permet d'identifier les principaux risques extra-financiers susceptibles d'impacter son activité, permettant de développer des politiques à appliquer en conséquence



L'activité s'inscrit dans le cadre d'une politique de protection de la santé des populations. Elle répond à de nombreuses dispositions réglementaires. La **Satisfaction Client** et la **Confiance** constituent donc des valeurs primordiales et interdépendantes, qui doivent être garanties à tout instant par le Groupe. A ce titre, UbiPharm identifie les catégories de risques suivants, susceptibles de porter atteinte à ces deux valeurs :

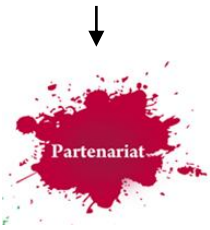
Risques liés à la qualité et à la traçabilité des produits : UbiPharm se doit de garantir en permanence la qualité et la traçabilité des produits, notamment au regard du risque de contrefaçon de médicaments, existant dans notre secteur d'activité.

Risques lié la santé et à la sécurité : UbiPharm doit protéger ses propres employés contre les différents risques pesant sur la santé et leur sécurité (*accidents du travail, prise en compte des pathologies*), afin de leur permettre de maintenir le plus haut niveau de service au profit des clients.

Les valeurs de **Confiance** et de **Partenariat** entraînent la nécessité pour le Groupe UbiPharm de développer les meilleures relations possibles avec des interlocuteurs de qualité, et de créer un écosystème profitable à tous (actionnaires, clients, employés, fournisseurs, partenaires institutionnels, etc.). A ce titre, UbiPharm identifie les catégories de risques suivants :

Risques sociaux : le Groupe UbiPharm doit prévenir le risque de perte de talents vers la concurrence (*notamment en luttant contre toute forme de discrimination*), afin de garantir la stabilité et la qualité de ses prestations.

Risques lié à l'intervention de nouveaux concurrents : la démarche de partenariat et de confiance doit s'inscrire dans une relation durable et gagnant-gagnant avec les officines de pharmacie clientes (notamment grâce au binôme « actionnaire/client »). A ce titre, dans le cadre d'un marché concurrentiel, UbiPharm doit prendre en compte le risque de perte de la clientèle (non-fidélisation des clients) et de perte de chiffre d'affaires lié à l'intervention de nouveaux concurrents.



Le **Partenariat** avec les clients et fournisseurs s'inscrit dans le cadre d'un marché globalisé dont UbiPharm doit prévenir et anticiper les évolutions, notamment via l'**Innovation**. UbiPharm identifie à ce titre les différents risques suivants :

Risque stratégique de transformation du marché du médicament : UbiPharm doit en permanence veiller à prendre compte les risques pesant sur le marché du médicament, au regard des politiques publiques susceptibles de l'impacter (*fin du monopole du pharmacien, assurance mutuelle universelle, remise en cause du rôle des intervenants dans la chaîne de distribution du médicament*), à l'absence de respect de la réglementation (*forte réglementation du marché du médicament*) ou au comportement d'acteurs peu scrupuleux (*médicaments vendus dans la rue*).

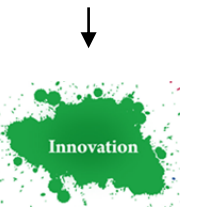


Les différentes politiques menées par UbiPharm sont en permanence menées dans le cadre de la valeur d'**Engagement Sociétal** portée par le groupe le conduisant à toujours prendre en compte l'environnement dans lequel il évolue, au regard des risques qu'il identifie :

Risques sociétaux : UbiPharm intervient sur des territoires variés et se doit de prendre en compte les enjeux locaux dans le cadre de son activité.

Risques liés à l'environnement : UbiPharm doit prendre en compte son impact sur l'environnement et la mesure dans laquelle il peut être réduit, notamment en terme de pollution, d'utilisation de consommables.

Risques éthiques : l'activité d'UbiPharm entre dans le cadre d'une démarche éthique, visant à lutter contre la corruption.



La liste des principaux risques extra-financiers identifiés au sein de la DPEF est établie et mise à jour selon la méthodologie suivante :

N.B. : Lors de l'année N+1, les travaux présentés ci-dessous font l'objet, le cas échéant, d'une simple mise à jour suivant les échanges de l'année N.

Lors de la réunion de clôture de l'exercice N-1, le Conseil d'Administration d'UbiPharm SA décide, depuis les différents piliers de la Stratégie SPICE et après prise en compte :

- des travaux réalisés au titre de la DPEF dudit exercice
- des recommandations du rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) en charge de la vérification de la DPE

D'arrêter les risques extra-financiers et indicateurs de performance de l'Exercice N, ainsi que les modalités d'audit des indicateurs prioritaires.

Suite à la phase de collecte des données, de réalisation des audits de l'OTI et de rédaction de la DPEF, le projet de DPEF est transmis au Conseil d'Administration d'UbiPharm SA.

Le rapport de l'OTI portant sur la vérification de la DPEF est présenté à cette occasion au Conseil, à l'occasion de la réunion de clôture de l'exercice.

Les intervenants de la DPEF se réunissent afin d'évoquer les différents risques et indicateurs prioritaires identifiés. Suivant ces échanges, une note méthodologique est élaborée afin de fixer la définition retenue pour chacun des risques et indicateurs de performance, ainsi que la méthode précise de collecte des données attendue (périmètre, périodicité, etc.) par les intervenants de la DPEF

La note méthodologique définitivement validée par l'OTI est communiquée aux différents intervenants de la DPEF, en vue de la collecte des données visées par les indicateurs prioritaires de performance, lesquelles feront l'objet d'un audit de l'Organisme Tiers Indépendant.

La note méthodologique est communiquée à l'Organisme Tiers Indépendant en charge de la vérification de la DPEF, afin de recueillir sa validation et/ou procéder aux modifications éventuelles.

Principaux risques et enjeux

Tableau des risques, hiérarchisé par ordre d'importance (décroissante), suivant l'impact sur le modèle d'affaires d'UbiPharm

Légende – Risque de réalisation		
Fort	Modéré	Faible

Catégorie	Risque	Identification	Politique	Indicateur	2019	2020	2021	Objectif et périodicité	Risque réalisation
Risques liés à la qualité et à la traçabilité des produits	Contrefaçons	Risque lié à la présence de médicaments de contrefaçon dans les lots vendus dans nos circuits de distribution.	<p>Vérifications réglementaires destinées à garantir la bonne qualité des médicaments et leur traçabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation de détention d'un agrément par les fournisseurs - Vérification de la détention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour les médicaments distribués. - Factures fournisseurs mentionnant des numéros de série (lots) destinés à garantir la traçabilité. - Suivi informatique permanent de l'acheminement du médicament mis à jour à chaque étape du transport du médicament. 	Pourcentage de produits ayant fait l'objet d'un suivi en temps réel lors de leur acheminement	100 %	100 %	100 %	Maintenir à 100%	
	Traçabilité	Risque lié à l'absence de traçabilité des médicaments expédiés							
Risques stratégiques de transformation du marché du médicament	Fin du monopole du pharmacien	Risque lié au transfert de la clientèle vers d'autres modes d'approvisionnement, implication des non-professionnels dans le commerce du médicament.	<p>Mise à disposition des patient de médicaments à coûts maîtrisés.</p> <p>Accompagnement des Etat dans la sensibilisation contre les dangers du médicament de la rue.</p> <p>Sensibilisation et renforcement des capacités des pharmaciens d'officines.</p>	Evaluation qualitative uniquement	-	-	-	-	
	Médicaments vendus dans la rue	Risque de détournement de la clientèle vers une offre non autorisée, ne garantissant pas la qualité des produits pour les patients, problème de santé publique.							
	Tentatives de remise en cause du rôle des intervenants dans la chaîne de distribution du médicament notamment les distributeurs en gros à l'exportation	Risque lié à l'approvisionnement auprès des fournisseurs non agréés, non maîtrise de la chaîne d'approvisionnement pouvant entraîner des problèmes de disponibilité sur nos marchés.							
Risques stratégiques de transformation du marché du médicament	Assurance mutuelle universelle	Risque lié au fait que l'universalité de l'assurance mutuelle va rediriger un certain nombre de soins vers les hôpitaux publics, au détriment des Pharmacies.	Participation aux instances de validation et de mise en œuvre de la CMU afin de faire du secteur privé un acteur incontournable de la nouvelle politique de sécurité sociale.	Evaluation qualitative uniquement	-	-	-	-	
	Forte réglementation de la distribution du médicament	Risque lié au non-respect des Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) pouvant entraîner un retrait de l'agrément voire des sanctions pénales.	Mise aux normes de Bonnes Pratiques de Distribution de l'ensemble des entrepôts de stockage et respect des BPD en matière de transport de marchandises.						
	Intervention de nouveaux concurrents sur le marché	Risque lié à la perte de la part de marché Risque lié au départ des clients vers la concurrence	Fidélisation des clients, renforcement du binôme actionnaire client, disponibilité du stock.	Taux de fidélisation client	Afrique : 86% DROM : 84%	Afrique : 89% DROM : 94%	Afrique : 91% DROM : 93%	Obtenir et maintenir un taux minimum de fidélisation clients de 90 %.	
				Nombre de clients actionnaires	3241	3359	3623	Augmenter d'au moins 50 par an le nombre de nouveaux clients actionnaires	

Principaux risques et enjeux

Tableau des risques, hiérarchisé par ordre d'importance (décroissante), suivant l'impact sur le modèle d'affaires d'UbiPharm

Légende – Risque de réalisation		
Fort	Modéré	Faible

Catégorie	Risque	Identification	Politique	Indicateur	2019	2020	2021	Objectif et périodicité	Risque réalisation
Risques liés à l'intervention de nouveaux concurrents	Perte de la clientèle	Risque lié à la non-fidélisation des clients	Construction d'une relation de fidélisation via la formule « client / actionnaires », permettant aux pharmaciens de détenir des actions et de percevoir des dividendes. Recherche de nouveaux clients.	Taux de fidélisation client	Afrique : 86% DROM : 84%	Afrique : 89% DROM : 94%	Afrique : 91% DROM : 93%	Obtenir et maintenir un taux minimum de fidélisation clients de 90 %.	
	Perte de chiffre d'affaires	Risque lié à la passation de commandes chez les concurrents		Nombre de clients actionnaires	3241	3359	3623	Augmenter d'au moins 50 par an le nombre de nouveaux clients actionnaires	
Risque lié à la Pandémie de Covid-19	Impact de la pandémie de Covid-19 sur la sécurité et l'activité	Risque lié aux conséquences de la Pandémie de Covid-19 sur la santé et la sécurité des salariés et tiers. Risque lié à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'activité.	Sensibilisation du personnel et mise en œuvre de mesures barrière destinée à protéger les salariés et les tiers au sein des sociétés. Surveillance des stocks pour faire face à l'afflux de commande au début de la pandémie.	Evaluation qualitative uniquement	-	-	-		
Risques éthiques	Lutte contre la corruption	Risque liés à des pratiques contraires à la prévention de la corruption	Transparence des relations clients/ fournisseurs. Adoption d'une charte éthique et d'une charte anti-corruption intégrée au règlement intérieur des sociétés et mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs. Clauses de compliance désormais intégrée à l'ensemble des contrats fournisseurs.	Part des administrateurs ayant signé le règlement des Conseils d'Administration des sociétés du Groupe	45%*	39%*	70%	Faire signer le règlement intérieur des Conseils d'Administration à chaque nouvel administrateur	
	Charte éthique	Risque lié à des pratiques contraires à la charte éthique							
Risque Santé et Sécurité	Accidents de travail	Risques d'accidents du travail, essentiellement d'accidents de la circulation. Risques d'accident de travail lié à l'utilisation des équipements de manutention (gerbeur, chariots, transpalettes...)	Politiques de prévention des risques destinée à sensibiliser les salariés.	Taux de fréquence des accidents du travail	Afrique : 1,4 France : 15,24 Drom : 32,67	Afrique : 8,29 France : 14,82 Drom : 9,20	Afrique : 2,37 France : 21,86 Drom : 8,78	- Arriver à un taux de fréquence maximum de 20 sur chaque zone.	
				Taux de gravité des accidents du travail	Afrique : 0,02 France : 1,10 Drom : 0,66	Afrique : 0,07 France : 0,23 Drom : 0,11	Afrique : 0,03 France : 0,55 Drom : 0,11	- Maintenir un taux de gravité inférieur à 1 sur chaque zone.	
	Pathologies	Risque de pathologies pour le personnel liées au métier ou au poste de travail, notamment mal de dos.	Politique de prévention des risques et d'amélioration du bien-être au travail de ses employés sensibilisation du personnel ; actions destinées à favoriser la sécurité), formations sécurité.	Evaluation qualitative uniquement	-	-	-		
	Sécurité	Risque lié à l'absence de port des équipements de protection individuelle (EPI) Risque lié à la non utilisation des extincteurs Risque lié à l'absence d'information sur la conduite à tenir en cas de déclenchement des détecteurs de fumée (Point de rassemblement...)	Formation aux outils et postes de travail Formations sécurité	Pourcentage de collaborateurs formés à la sécurité au cours de l'exercice :	Afrique : 41% France : 17% Drom : 9%	Afrique : 17% France : 11% Drom : 2%	Afrique : 46% France : 19% Drom : 0%	Améliorer de 10% sur les deux prochaines années.	
Nombre de formations sécurité				Afrique : 10 France : 3 Drom : 2	Afrique : 11 France : 5 Drom : 1	Afrique : 13 France : 23 Drom : 0	Organiser un nombre suffisant de formations sécurité afin de répondre à l'objectif du pourcentage de collaborateurs formés à la sécurité		

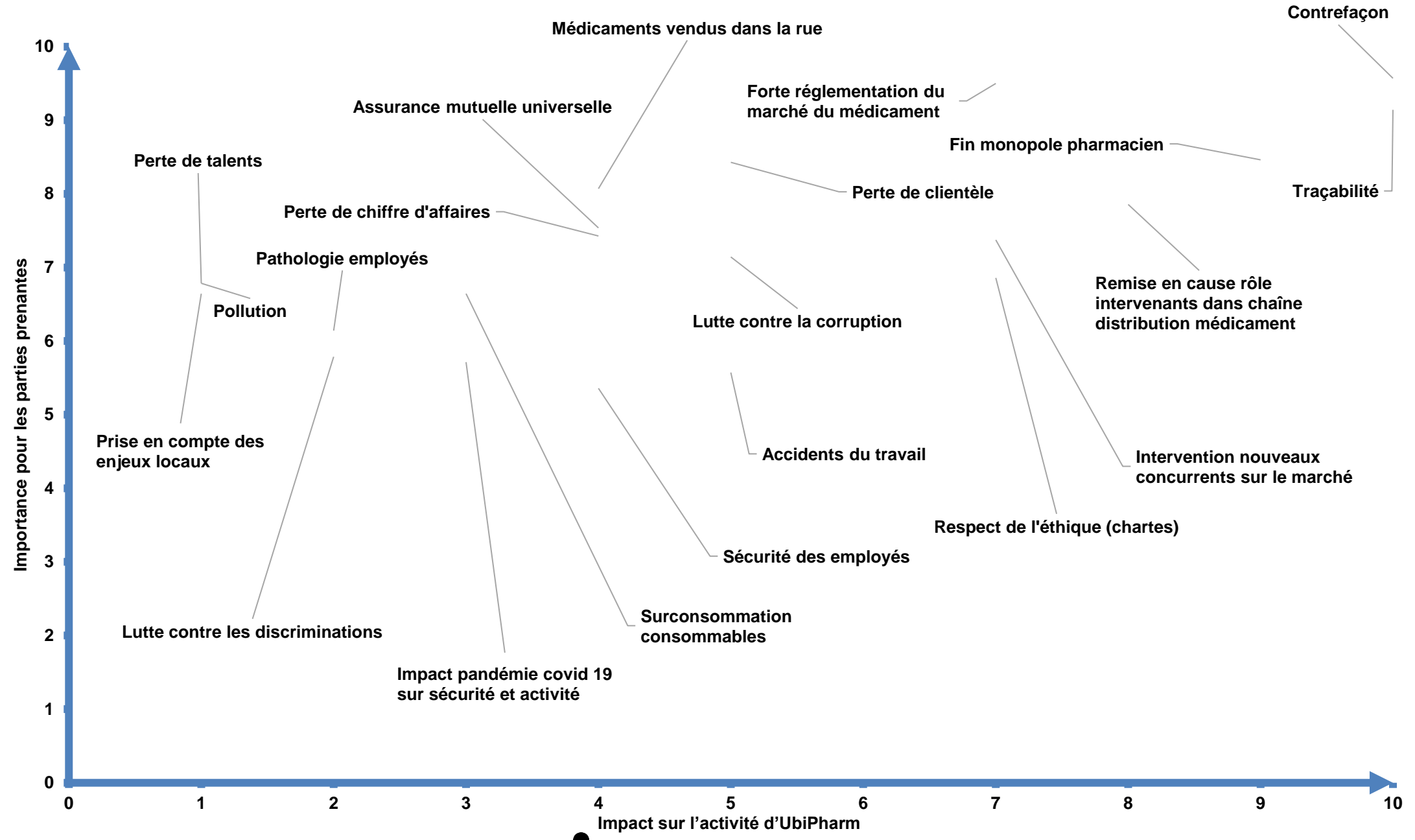
* Sous réserve des circonstances liées à la pandémie de Covid-19, n'ayant pas permis au cours des exercices 2020 et 2021 la signature des règlements intérieurs par les administrateurs nouvellement nommés, les différents Conseils d'Administration ayant été tenus en visioconférence. Ces signatures pourront être obtenues lors de prochaine réunion physique des Conseils d'Administration.

Principaux risques et enjeux

Tableau des risques, hiérarchisé par ordre d'importance (décroissante), suivant l'impact sur le modèle d'affaires d'UbiPharm

Légende – Risque de réalisation		
Fort	Modéré	Faible

Catégorie	Risque	Identification	Politique	Indicateur	2019	2020	2021	Objectif et périodicité	Risque réalisation
Risques sociaux	Perte de talents	Risque de départ des salariés vers la concurrence.	Politique de rémunération attractive supérieure aux minimum conventionnels en vigueur dans les pays d'implantation (intérêt et/ou participation) Dialogue continu avec les représentants du personnels en vue de la prise en compte des problématiques susceptibles d'être rencontrées par le personnel	Taux de turnover	Afrique : 5% France : 19% Drom : 14%	Afrique : 6% France : 18% Drom : 8%	Afrique : 10% France : 16% Drom : 23%	Maintenir un taux maximum de 20 %.	
				Part de CDI dans les effectifs	Afrique : 92% France : 85% Drom : 78%	Afrique : 92% France : 88% Drom : 78%	Afrique : 81% France : 93% Drom : 87%	Obtenir un taux minimum de 80% de CDI.	
	Baisse des compétences	Risque d'inadéquation des compétences aux nouveaux besoins.	Assurer la formation des salariés afin de conserver un niveau de qualification élevé répondant aux objectifs et missions qui leurs sont assignés.	Taux de collaborateurs formés au cours de l'exercice	Afrique : 70% France : 36% Drom : 19%	Afrique : 50% France : 17% Drom : 7%	Afrique : 52% France : 10% Drom : 1%	Maintenir un taux de collaborateurs formés cohérent entre l'exercice N et N-1	
				Lutte contre les discriminations	Risque lié aux discriminations : promotion de la diversité et mesures prises en faveur des personnes en situation de handicap.	Engagement du groupe de n'opérer aucune discrimination entre les différents candidats à l'embauche ni entre les contrats pouvant leur être proposés, malgré l'impact du poste de chauffeurs-livreur, majoritairement exercé par des hommes dans nos pays basés en Afrique.	Part des femmes dans les effectifs	Afrique : 12% France : 43% Drom : 39%	
Part des femmes dans les organes de direction	28 %	28 %	25 %				Atteindre les 30 % d'ici à 5 ans		
Risques liés à l'environnement	Pollution	Risque de pollution lié : - aux importations et exportations de marchandises - au transport des marchandises par les chauffeurs-livreurs vers les zones d'approvisionnement. - à l'utilisation du groupe électrique - à la destruction des avaries - aux voyages professionnels - aux activités de désinsectisation, dératisation - à la production de déchets dangereux et non dangereux	Privilégier les modes de transport les moins polluants (transport maritime) au détriment de modes de transport plus polluants (transport aérien) qui ne sont utilisés que dans des cas spécifiques (ex : urgence) Regroupement de commandes, optimisation des livraisons journalières et livraison par SAS à des moments de faible trafic afin de limiter la consommation de carburant et l'émission de CO ₂	Emissions de CO ₂ liées aux trajets professionnels aériens	195.337 KG	43.145 KG	87.890 KG	Rechercher des modes de compensation d'émissions carbonés (ex : plantation d'arbres) couvrant à minima 10% des émissions de CO ₂ avant 2032	
			Recyclage et tri des déchets instauré dans l'ensemble du Groupe.	Quantité de déchets dangereux produits**	0,03 tonnes	0,06 tonnes	0,57 tonnes	Maintenir une quantité de déchets produits stable entre l'exercice N et N-1 sous réserve des hausses inhérentes à l'augmentation de l'activité.	
	Utilisation de consommables	Risque de surconsommation (notamment palettes, eau, électricité, essence, Gasoil)	Recyclage et tri des déchets instauré dans l'ensemble du Groupe. Sensibilisation du personnel à une utilisation raisonnée des consommables.	Nombre palettes recyclées	4655	2341	3468	Accroître le nombre de palettes recyclées supplémentaires à hauteur de 200 / an minimum	
				Nombre palettes recyclées achetées	4020	8300	11400	Maintenir un nombre stable de palettes recyclées achetées, sous réserve des besoins de l'activité.	
Risques sociétaux	Politiques RSE des fournisseurs	Risque lié à l'absence de prise en compte des politiques sociétales menées par les fournisseurs	Démarche de suivi destinée à vérifier que ses fournisseurs sont engagés dans une politique RSE (insertion d'une clause RSE dans contrat conclu avec UbiPharm, présentation des politiques menées au sein des documents sociaux ou sur les sites internet des fournisseurs).	% de fournisseurs ayant intégré une clause RSE à leur contrat avec le Groupe ou appliquant de manière certaine une politique RSE	-	-	Afrique : 98% France : 59% Drom : 39%	Privilégier dans la mesure du possible au regard de l'activité des fournisseurs appliquant une politique RSE de manière à conserver un taux stable vis-à-vis de l'exercice 2021.	
	Enjeux locaux	Risque lié à l'absence de prise en compte des enjeux locaux.	Engagement sociétal du Groupe via la Fondation UbiPharm, sous la forme d'actions de solidarité et de partage sur le terrain, dans le domaine de l'éducation, de la vulgarisation de la connaissance, de l'accès à l'eau potable, du soutien aux hôpitaux locaux	Total financement depuis origine du projet (€)	498.485*	927.401	1.072.872	Maintenir la réalisation de deux projets par année.	



Le graphique ci-dessus confronte, pour chaque risque identifié dans le tableau précédent, l'impact potentiel sur l'activité d'UbiPharm, face à l'importance que les parties prenantes consultées lui accordent, lorsqu'elles décident de contracter avec UbiPharm (ex : Clients). Un formulaire de notation est à cet effet communiqué à un panel de clients représentatifs.



Du fait de la nature de l'activité, la pathologie la plus constatée est le mal de dos.

Nous rencontrons aussi des cas d'accidents de la route (chauffeurs-livreurs) en Afrique et dans les DROM.

UbiPharm répond à ces problématiques par la mise en place d'une politique de prévention des risques et d'amélioration du bien-être au travail de ses employés :

- formation aux outils et postes de travail, port d'équipements de sécurité, manipulation des produits dangereux, SST, CACES, équipiers de première intervention, sensibilisation des chauffeurs-livreurs au respect des règles de bonne conduite automobile.
- Sensibilisation du personnel HSSE chaque année (Mise en place de comités HSSE)
- Mise à disposition en France d'un document unique d'évaluation des risques régulièrement actualisé.
- Evaluations des risques réalisées dans les différentes filiales du Groupe.

L'agilité, l'inventivité et l'adaptabilité de nos équipes permettent de trouver des solutions pour maintenir en fonction des salariés avec des pathologies.

UbiPharm met en place de nombreuses actions destinées à favoriser la sécurité :

- Marquage au sol
- Bridage de la vitesse des chariots
- Affichage
- Renforcement des accueils sécurité
- Amélioration des tests d'aptitude à la conduite
- Achat de nouveaux matériels pour améliorer la manutention
- Amélioration de la gestion des dangereux
- Formation IMDG
- Formation (à partir du 3/02/2020) reconnue par INRS et la CARSAT
- Plan d'urgence PPRT
- Sensibilisation drogues et alcool
- Réunion sur les plans ADESTI et UPR de prévention
- Sensibilisation sécurité et OEA
- Réunion avec Rubis « entreprise Seveso » pour la mise en place d'un plan d'urgence
- Contact permanent avec la médecine du travail
- Recherche d'amélioration au niveau des EPI des fournisseurs
- Réflexion avec le service RH et la psychologue du travail pour intégrer les risques psycho sociaux dans le document unique et la mise en place de la QVT (qualité de vie au travail)

Résultats et indicateurs de performance



Risque santé et sécurité au travail

Formation et sécurité

Note méthodologique : Seuls les contrats en CDD et CDI sont reportés ci-dessous.

Nombre de formations sécurité			
	Afrique	France Met.	DROM
2019	10	3	2
2020	11	5	1
2021	13	23	0

← Nombre de formations sécurité réalisées au cours de l'année dans les filiales.

Accidents de travail / trajet

Evolution du nombre d'accident de travail et de trajet déclarés* au cours de l'année considérée :

	Comparatif accidents de travail			Comparatif accidents de trajets		
	Afrique	France Met.	DROM	Afrique	France Met.	DROM
2019	6	4	6	15	1	1
2020	26	4	2	18	3	1
2021	8	6	2	7	2	1

* avec arrêt reconnu par l'organisme social compétent (recalcul des données des exercices précédents, prenant notamment en compte les arrêts non reconnus par un organisme social au sein de la DPEF de l'exercice 2019)

Pourcentage du budget des formations sécurité par rapport au montant total des charges de formations de l'UES, caractérisant l'investissement porté à la sécurité parmi les formations :

% du budget formations sécurité dans charges			
	Afrique	France Met.	DROM
2019	19%	24%	18%
2020	19%	42%	18%
2021	19%	49%	18%

Le taux de gravité des accidents de travail est calculé suivant la formule :
 $Taux\ de\ gravité = \frac{Nombre\ journées\ indemnisées \times 1000}{nombre\ d'heures\ travaillées^{**}}$

Le taux de fréquence des accidents de travail est calculé suivant la formule :
 $Taux\ de\ fréquence = \frac{(Nombre\ d'accidents\ de\ travail\ avec\ arrêt)}{nombre\ d'heures\ travaillées^{**}} \times 1.000.000$

Accidents du travail	Taux de Gravité			Taux de Fréquence		
	Afrique	France Met.	Drom	Afrique	France Met.	Drom
2019	0,19	1,10	0,66	1,98	15,25	27,46
2020	0,07	0,23	0,11	8,29	14,82	9,20
2021	0,03	0,55	0,11	2,37	21,86	8,78

Collaborateurs formés à la sécurité						
	Afrique		France Met.		DROM	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2019	537	41%	29	17%	13	9%
2020	240	17%	21	11%	5	2%
2021	692	46%	38	19%	0	0%

Pourcentage de collaborateurs formés à la sécurité sur les effectifs totaux de la zone entre le 01/01 et le 31/12 de l'année indiquée, permettant de constater l'accroissement du nombre de personnes formées dans les différentes sociétés.

Ces formations sécurité étant valables 2 ans, ceci justifie des variations entre N et N-1 (les formations n'ont pas à être renouvelées chaque année). Un collaborateur ayant suivi plusieurs formations n'est décompté qu'une seule fois. La pandémie de Covid-19 ayant entraîné l'annulation de nombreuses formations, nous constatons une baisse du taux pour l'exercice 2021.

Nombre de comités HSSE			
	Afrique	France Met.	DROM
2019	10	1	3
2020	12	1	3
2021	12	1	3

← Nombre de comité HSSE existant dans les différentes sociétés. Si un organe est commun à différentes sociétés, il n'est comptabilisé qu'une seule fois.

↑ Des durées d'arrêt de travail plus longues (dont 2 personnes avec +30 jours d'arrêt sur la France) justifient une variation à la hausse du taux de gravité et du taux de fréquence sur cette zone en 2021,

Accidents du travail	Nombre d'heures travaillées			Jours perdus accidents du travail		
	Afrique	France Met.	Drom	Afrique	France Met.	Drom
2019	3 036 640	262 362	218 516	582	290	145
2020	3 137 413	269 893	217 410	208	63	24
2021	3 380 530	274 485	227 727	106	152	25

** Heures réelles, tenant compte des absences et heures supplémentaires

Politiques mises en œuvre afin de prévenir et atténuer les risques



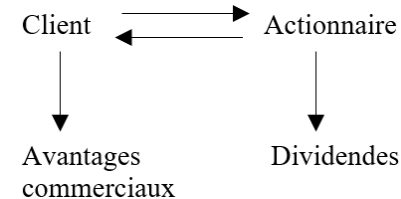
Risques liés à l'intervention de nouveaux concurrents

Offre clientèle

- Un stock riche et varié :
 - plus de 100.000 m² de stockage.
 - plus de 3.000 containers maritimes et près de 1000 tonnes de Fret aérien expédiés chaque année.
 - plus de 5.000 références en catalogue.
 - Edification à Grand-Quevilly (Rouen – France) d'un transtockeur de 32 mètres de hauteur et de 12.000 palettes.
- Une écoute active de la clientèle.
- Une qualité de service en constante amélioration :
 - UbiPharm Côte d'Ivoire, première société grossiste répartiteur certifiée ISO 9001 version 2015 en Afrique Noire Francophone depuis 2017.
 - Mise en place de process conformes aux Bonnes Pratiques de Distribution du médicament dans toutes les sociétés.
- Promotion de gamme de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.
- 18 laboratoires majeurs nous ont confié la promotion de leurs gammes
- Distribution de produits pour le compte de plus de 100 laboratoires pharmaceutiques à destination de nombreux pays (opérations d'achat, d'import, de stockage et de vente à l'exportation).
- Livraison en continu vers les entités pharmaceutiques et médicales, permettant de garantir le maintien de la chaîne du médicament et d'écartier le risque de rupture.

Binôme actionnaire / client

- Construire une relation gagnant/gagnant.



- Un accompagnement des pharmaciens dans l'installation et l'optimisation des performances de leurs officines.



	Afrique			DROM		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Nombre de clients ayant réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice	5510	5119	5646	537	403	355
Nombre de clients ayant réalisé un volume d'affaires au cours de l'exercice N et N-1	3627	5119	5288	450	358	350
Nombre de clients fidélisés* (Clients ayant maintenu 60% de leur volume d'affaires avec le groupe entre l'exercice N et N-1)	3155	4541	4796	379	337	327
Taux de fidélisation entre l'exercice N et N-1	86%	89%	91%	84%	94%	93%



* nombre de clients fidélisés : clients ayant réalisé un chiffre d'affaires au cours des exercices N et N-1, et ayant maintenu au moins 60% de leur volume d'affaires avec le groupe entre ces deux exercices.



Partenariat :

Le taux de fidélisation correspond au nombre de clients ayant réalisé un chiffre d'affaires au cours des exercices N et N-1 et ayant maintenu au moins 60% de leur volume d'affaires avec le groupe en comparaison avec l'année n-1

Nombre total actionnaires Groupe	2019	2020	2021
Total Actionnaires Client	3241	3359	3623
Total Actionnaires hors client	200	204	181
Total Général Actionnaires	3441	3563	3804



Fidélisation de l'actionnariat au sein du groupe.
Le total des actionnaires clients vise les actionnaires pharmaciens.
L'actionnariat non client intègre le management, les personnes morales, ou autres physiques non clientes.

- Plus de 6.000 clients pharmaciens titulaires d'offices.
- Près de 120 Laboratoires partenaires.
- Une participation des différentes générations de pharmaciens clients à l'actionnariat des sociétés.

Mesures prises dans le cadre de la protection des salariés

Un plan d'action de lutte contre la Covid-19 est mis en place depuis le début de la pandémie.

Ce plan met un accent particulier sur la sensibilisation du personnel, sur la mise en œuvre et le respect des mesures barrières contre la Covid-19.

L'accès aux différents sites des sociétés est soumis aux obligations suivantes :

- Contrôle de la température corporelle
- Lavage des mains avec de l'eau et du savon ou nettoyage des mains avec du Gel hydro alcoolique
- Port d'un masque
- Respect de la distanciation sociale
- Désinfection des postes de travail et des surfaces.
- Port du gant obligatoire pour tous les chauffeurs livreurs
- Mise à disposition de gels hydroalcooliques dans les bureaux et à l'entrée de tous les magasins des sociétés.

Dans la mesure où cela est compatible avec le poste de travail des salariés, des mesures de télétravail ont pu être mises en place dans les différentes sociétés du Groupe.

Impact de la pandémie sur l'activité :

Les sociétés ont adapté leur processus de façon à garantir la sécurité de leurs employés et les livraisons régulières de produits à leurs clients.

En conséquence, l'impact de cette pandémie sur l'activité a été contenu.

Cependant concernant la crise sanitaire actuelle, des incertitudes persistent.

Des mesures de surveillance des stocks ont été mises en place afin de garantir l'approvisionnement des clients (surveillance accrue de l'état des stocks au quotidien destinée à garantir et pouvoir anticiper toute rupture qui aurait pu être entraînée par la pandémie de Covid-19).



Qualité et traçabilité

Le service réglementaire de PLANETPHARMA se charge de toutes les vérifications de sorte à garantir la bonne qualité des médicaments et assurer leur traçabilité.

- Obligation pour les laboratoires fournisseurs de détenir l'agrément de leur pays.
- Ne sont présents dans notre circuit que les produits qui détiennent une Autorisation de mise sur le Marché (AMM).
- Les factures fournisseurs indiquent les lots (N° de série) des produits qui nous sont livrés de sorte que l'on peut suivre ces produits dans notre circuit.

Les produits font l'objet d'un suivi permettant de garantir leur traçabilité en temps réel, à chacune des étapes de distribution, depuis le laboratoire fournisseur jusqu'au client final, via notre logiciel de suivi de commande.

- Emission de la commande au sein de notre interface client (GESCOM) et réception de la commande dans notre logiciel de suivi (SAP) via l'interface.
- Le suivi de la commande depuis SAP permet de connaître les différentes étapes de traitement de la transaction auprès du fournisseur (*commande en transit depuis le laboratoire fournisseur jusqu'au transitaire ; commande en cours de livraison par le transitaire ; etc.*) jusqu'à la livraison entrante des produits au sein de notre plateforme située à Rouen. Nous réalisons à ce stade un contrôle physique de la conformité de la livraison au regard du bon de commande.
- Nos produits sont acheminés par les transporteurs routiers jusqu'au port d'expédition. Les opérations d'export en douanes sont renseignées dans notre logiciel, permettant notamment de connaître le numéro de container et suivre l'expédition des produits via le suivi informatique du transitaire. A l'arrivée des produits au port de destination, nous sommes informés par le transitaire de la réception des marchandises et de leur prise en charge par le transporteur à l'arrivée.
- A réception des produits par nos sociétés grossistes locales, les produits font l'objet d'une nouvelle vérification de la conformité des produits réceptionnés au regard des informations de produits expédiés mentionnés dans notre logiciel.
- Les produits identifiés sont enfin acheminés jusqu'à l'officine cliente.

100% des produits ayant fait l'objet d'un suivi en temps réel lors de leur acheminement en 2020 et 2021

100% des laboratoires fournisseurs détiennent un agrément.

100% des factures des laboratoires fournisseurs de médicaments comportent les numéros de lots.

100% des médicaments vendus dans notre circuit détiennent une AMM



Fin du monopole du pharmacien

Approfondir le sourcing de façon à mettre à disposition du patient des produits de qualité à des coûts de plus en plus maîtrisés

Sensibiliser et renforcer les capacités des pharmaciens d'officines en termes de conseil du patient de façon à ce que le secteur pharmaceutique demeure un acteur incontournable de la distribution du médicament.

Sensibiliser les autorités politiques de façon à ce que le médicament reste un produit spécifique distribué par des professionnels du secteur.

Forte réglementation de la distribution du médicament

Risque lié au non respect des Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) pouvant entraîner un retrait de l'agrément voire des sanctions pénales

Mise progressive aux nouvelles normes de bonnes pratiques de distribution (BPD) de tous nos entrepôts de stockage.

Le respect des nouvelles normes de BPD en matière de transport de marchandises pharmaceutiques

Assurance mutuelle universelle

Participer aux instances de validation et de mise en œuvre de cette CMU de façon à faire du secteur privé de distribution pharmaceutique un acteur majeur de la nouvelle politique de sécurité sociale sur les territoires où le groupe est présent.

Tentatives de remise en cause du rôle des intervenants dans la chaîne de distribution du médicament notamment les distributeurs en gros à l'exportation

- Un sourcing de plus en plus élargi.

- Mise à disposition d'alternatives de produits à coûts de plus en plus maîtrisés

- Sensibilisation des autorités des pays sur la spécificité du médicament et des risques

Médicaments vendus dans la rue

Mettre à disposition des patients des médicaments de qualité à coûts maîtrisés

Accompagner les Etats dans les campagnes de sensibilisation contre les dangers du médicament de la rue.

Ces actions sont notamment réalisées via notre participation au Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et au Syndicat National des Pharmaciens Privés locaux.

Grâce aux cotisations et subventions versées aux adhérents, ces organismes accompagnent les autorités de Police et de Douane locales dans des actions de saisie de médicaments falsifiés.

Au cours de l'exercice 2021, de nombreuses opérations ont ainsi été menées, dont, à titre d'exemple :

- 04/03/2021 : Journée de sensibilisation organisée par la direction de la police stupéfiants et drogues suivie d'une destruction de médicaments de qualité inférieure et falsifiés (Côte d'Ivoire),

Intervention de nouveaux concurrents sur le marché

- Fidélisation de nos clients.
- Renforcement du binôme actionnaire client
- Disponibilité du stock

Politiques mises en œuvre afin de prévenir et atténuer les risques



Risques sociaux

Emploi

Un effectif groupe en constante progression depuis plusieurs années

1842 collaborateurs au 31 décembre 2021.

Plus de 81% de CDI.

Politique de rémunération

Les sociétés du Groupe UbiPharm ont une politique de rémunération supérieure aux minimums conventionnels en vigueur dans les pays d'implantation.

Cette politique attractive tourne autour de l'idée que les collaborateurs sont directement intéressés aux résultats de l'entreprise via un système de participation / intéressement (selon ce que prévoit la législation locale).

Formation

UbiPharm privilégie la promotion en interne.

100% des Directeurs Généraux des filiales grossistes répartiteurs relèvent de la promotion interne.

Relations sociales

Un dialogue continu avec les représentants du personnel dans le cadre de rencontres régulières avec les CSE ou délégués du personnel.

Politiques mises en œuvre afin de prévenir et atténuer les risques



Risques sociaux et sociétaux

Egalité de traitement

UbiPharm offre l'opportunité à toute personne (homme ou femme) d'intégrer ses équipes et de s'épanouir professionnellement, et s'engage à n'opérer aucune discrimination entre les différents candidats à l'embauche, ni entre les contrats qui pourraient leur être proposés, conformément à la législation en vigueur (sexe, situation de handicap, etc.).

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations et le respect de l'égalité de traitement, le Groupe UbiPharm prend également des mesures de formation interne, notamment via l'organisation de séminaires (ex : organisation en date du 20 janvier 2021 d'un séminaire des directeurs généraux contre le harcèlement au travail, sous toute forme).

La répartition par sexe traduit le fait que dans nos pays basés en Afrique, les métiers de chauffeurs-livreurs et magasiniers sont majoritairement occupés par des hommes.

Cette donne impacte lourdement le taux de parité homme / femme en Afrique (11% de femmes).

Ce taux est meilleur dans les DROM (40% de femmes) ainsi qu'en France métropolitaine (40% de femmes).

Prise en compte du handicap

Le Groupe UbiPharm prend en compte les situations de handicap de ses employés :

- Adaptation des postes de travail : Investissement dans du mobilier de travail adapté aux contraintes des salariés (bureaux, matériel informatique adapté).
- UbiPharm travaille en collaboration avec la médecine du travail ainsi que des ergonomistes pouvant se rendre au contact des salariés concernés et étudier les mesures les plus adéquates pour le bien-être des salariés concernés.

Les femmes dans les organes de gouvernance

UbiPharm ouvre ses organes de gouvernance aux femmes.

Les femmes sont significativement représentées dans les Conseils d'Administration des sociétés du Groupe :

- 32 % de postes de Président de Conseil d'Administration de sociétés occupés par des femmes.
- 29 % des postes d'administrateurs des sociétés du groupe occupés par des femmes

Politiques mises en œuvre afin de prévenir et atténuer les risques



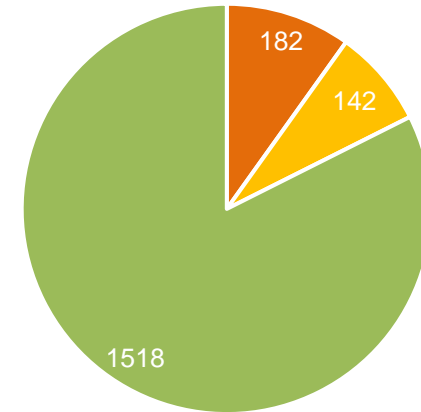
Risques sociaux et sociétaux

Emploi

Effectif Total Groupe UbiPharm par zone géographique	2019	2020	2021
France Métropolitaine	168	171	182
DROM	141	139	142
Afrique	1372	1410	1518
Total	1676	1720	1842

Effectif groupe 2021 par zones géographiques

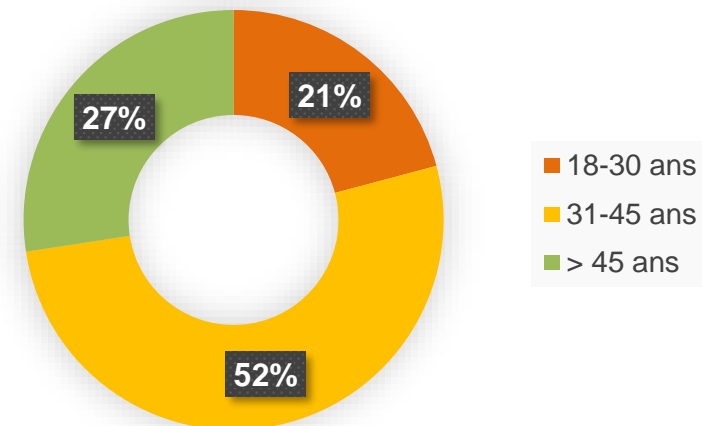
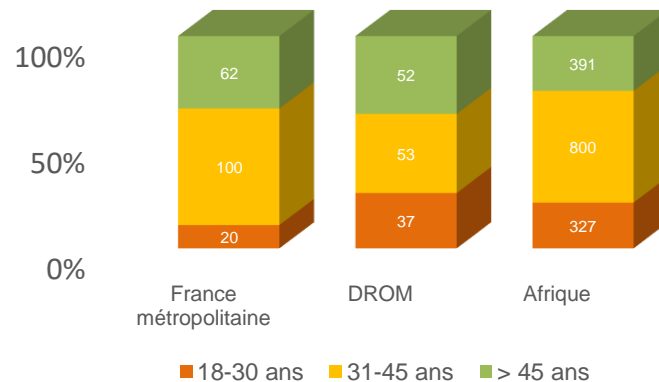
- France Métropolitaine
- DROM
- Afrique



Les données présentées répertorient les effectifs totaux permanents des différentes zones (hors journaliers et stagiaires), au 31 décembre de l'année considérée. Ne sont pas intégrés dans le périmètre RSE, les effectifs des entités suivantes, totalisant moins de 2% de l'effectif total du Groupe et pour lesquels la gestion des ressources humaines est externalisée, ne permettant pas de présenter des données homogénéisées avec celles répertoriées dans le présent document : ABC MEDICAL, SIPAM et PROMONOVA,.

73% de l'effectif est composé d'employés de 18 à 45 ans avec une forte représentation des 31-45 ans (52%), traduisant ainsi l'attractivité d'UbiPharm pour les jeunes générations.

Répartition de l'effectif total Groupe par âge





Emploi

- UbiPharm est un acteur social important dans ses zones d'implantation par la création et le maintien d'emplois accessibles aux populations riveraines : plus de 90% de nos employés habitent à moins de 100 km de leur poste de travail habituel.

Turnover	Nombre d'entrées			Nombre de départs			Taux de turnover		
	Afrique	France	Drom	Afrique	France	Drom	Afrique	France	Drom
2019	66	29	12	84	35	12	5%	19%	14%
2020	95	33	7	88	30	14	6%	18%	8%
2021	193*	34	37*	103*	24	29*	10%	16%	23%



Le taux de turnover répertorie l'ensemble des arrivées et départs au 31 décembre.

Il est calculé selon la méthode suivante :



$$\frac{(\text{Nombre de départs} + \text{Nombre d'entrées}) / 2}{\text{Effectif total au 31 décembre de l'année}} \times 100$$

% de CDI	2019	2020	2021
France métropolitaine	92% (155)	92% (158)	93% (169)
DROM	85% (120)	88% (123)	87% (123)
Afrique	78% (1078)	78% (1103)	81% (1232)



Nombre de salariés titulaires d'un CDI au 31 décembre de l'année considérée.

* La hausse des entrées s'explique essentiellement par l'accroissement de l'activité des sociétés de la Zone Afrique, nécessitant celui des effectifs. Les variations à la baisse des départs s'expliquent notamment par la fin de nombreux contrats à durée déterminée.

** Pour tenir compte de certaines particularités inhérentes à la zone DROM (difficultés de recrutement, activité variable), plusieurs CDD courts conclus sur la même année avec un même salarié ne sont décomptés que comme une seule entrée et une seule sortie au cours de l'exercice, afin d'éviter d'obtenir un taux de turnover incohérent au regard des entrées et sorties réelles.

Résultats et indicateurs de performance



Risques sociaux

Formation

Nombre de formations emplois réalisées	Afrique	France Met.	Drom
2019	90	75	10
2020	75	47	2
2021	91	20	1



Importance de l'ensemble des formations réalisées entre le 01/01 et le 31/12 de l'année considérée. Parmi ces chiffres, des salariés ont pu être formés plusieurs fois au cours de l'année. Le cas échéant, ces différentes formations apparaissent toutes dans le tableau.

En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreuses formations initialement prévues ont du être annulées en 2020 et 2021. Ceci justifie la variation à la baisse des données en 2020 et 2021 par rapport à celles de 2019.

Taux de collaborateurs ayant suivi au moins une formation	2019	2020	2021
Afrique	70% (943)**	50% (727)**	52% (792)
France métropolitaine	36% (60)**	17% (33)**	10,99% (20)
DROM	19% (31)**	7% (15)**	1% (15)



Le taux de collaborateurs formés mentionne le nombre de salariés ayant suivi au moins une formation entre le 01/01 et 31/12 de l'année considérée (nombre entre parenthèses*) sur le nombre total de salariés sur la même période.

* Un salarié peut suivre plusieurs formations au cours d'une même année. Dans cette hypothèse, il n'est décompté qu'une seule fois dans le tableau ci-dessus

Politique de rémunération

100% de nos sociétés ont une masse salariale qui augmente chaque année par rapport à l'année n-1.

100% de nos sociétés paient des intéressements (et/ou participations) à tous les employés en tenant compte des performances individuelles.

Relations sociales

Au minimum 12 réunions à l'année pour les sociétés françaises.

Au minimum 3 réunions à l'année pour les sociétés africaines.

6 accords ont été signés entre 2017 et 2019 dans les sociétés du groupe portant sur les conditions de travail et de rémunération.



Egalité de traitement

Effectifs totaux des différentes zones au 31 décembre de l'année considérée.

	Afrique*			France Met			DROM		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Hommes (nombre)	1210	1249	1355	95	99	109	86	85	85
Femmes (nombre)	162	161	163	73	72	73	55	54	57
Hommes (%)	88%	89%	89%	57%	58%	60%	61%	61%	60%
Femmes (%)	12%	11%	11%	43%	42%	40%	39%	39%	40%

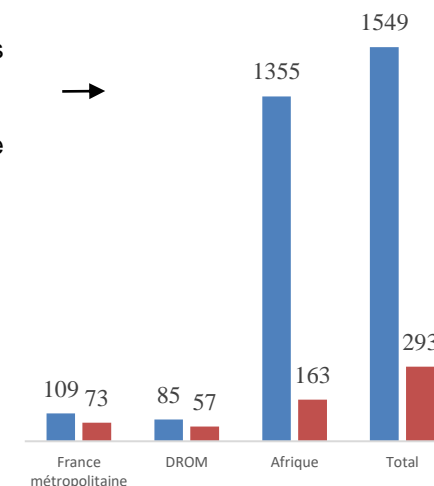
Pourcentage de femmes dans les effectifs	Afrique	France	DROM
2019	12%	43%	39%
2020	11%	42%	39%
2021	11%	40%	40%

Le pourcentage de femmes dans les effectifs prend en compte le nombre total de femmes sur celui des effectif globaux au 31 décembre, au cours de l'année et au sein de la zone considérée.

Répartition effectif par sexe

■ Hommes ■ Femmes

Effectifs totaux des différentes zones au 31 décembre de l'année considérée :



Les femmes dans les organes de direction

Le pourcentage de femmes dans les organes de direction prend en compte le nombre total de femmes directrices générales et administrateurs sur le total des mandats de chacune des sociétés* de la zone considérée, au 31 décembre de l'année.

Pourcentage de femmes dans les organes de direction	Afrique	France	DROM	Toutes zones confondues
2019	32%	24%	23%	28%
2020	30%	28%	21%	28%
2021	26%	25%	23%	25%

* Un administrateur présent dans plusieurs sociétés sera décompté plusieurs fois afin d'indiquer le total réel de mandats détenus par des femmes sur le total des mandats.

Politiques mises en œuvre afin de prévenir et atténuer les risques



Risques sociétaux

Engagements sociétaux

Par sa présence en France Métropolitaine, au sein de plusieurs DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte), et de nombreux pays Africains, le Groupe UbiPharm ouvre d'importantes perspectives d'emplois au niveau local.

Utilisation durable des ressources

Le Groupe UbiPharm est peu confronté à la problématique des matières premières dans le cadre de ses activités, l'approvisionnement en eau se faisant notamment via le réseau de distribution public.

Engagements sociétaux

Le Groupe UbiPharm n'est pas confronté à des problématiques impactant le bien-être animal dans le cadre de ses activités.

Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives

Le Groupe UbiPharm encourage la pratique sportive de ses collaborateurs :

- mise à disposition des infrastructures (vestiaires, douches) destinées à permettre aux salariés qui le souhaitent de pratiquer des activités sportives sur leur temps de pause.
- Soutien d'activités sportives collectives (ex : semi-marathon de Rouen (France), marche rapide des équipes UbiPharm-Cameroun, etc.), notamment via la fourniture de vêtements à même d'identifier l'appartenance au Groupe UbiPharm.

Fondation UbiPharm

Le Groupe UbiPharm accompagne son activité d'un engagement sociétal profond via la Fondation UbiPharm, ayant pour vocation de réaliser des actions de solidarité et de partage sur le terrain.

Cet engagement prend notamment la forme d'actions dans le domaine de l'éducation, (construction et équipement de salles de classes et d'amphithéâtres) et de la vulgarisation de la connaissance, de l'accès à l'eau potable, du soutien aux hôpitaux locaux et à toutes structures à vocation sanitaire.

Lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire – Respect d'une alimentation responsable, équitable et durable

Le Groupe UbiPharm n'est pas confronté à des problématiques liées au gaspillage et à la précarité alimentaire, ou au respect d'une alimentation responsable, équitable et durable.



Fondation UbiPharm

Engagements sociétaux

- Près d'une vingtaine de projets financés dans 9 pays et 1 DROM depuis 2010 :

Plus de 99% de nos employés sont issus des zones d'implantation de nos sociétés.

10% des commandes des filiales des grossistes locaux sont adressées à des fournisseurs locaux.

Nature des projets	Total financement depuis origine du projet (en €)
Matériel médical au Sénégal	53 357
Matériel de dialyse au CHU de Cocody en République de Côte d'Ivoire	52 886
Forage et construction de dispensaire au Burkina Faso	53 357
Construction bâtiment au lycée Thomas Sankara au Congo	53 357
Véhicules association AMAP O en GUYANE	
Participation forum CIPAM GUYANE	43 150
Participation à l'élaboration du jardin des plantes médicinales créole	
Participation à l'édition du livre : les remèdes Bushinengués	
Aménagement dispensaire au Burkina Faso	45 301
Construction de dix puits au Togo	53 357
Réhabilitation salle et amphithéâtre faculté de médecine Sénégal	53 357
Don de couveuses néonatales au Cameroun	51 117
Construction d'un centre « SOS CANCER » au Niger	53 357
Don de minilabs (kits d'analyse) au Gabon	17 560
Don de matériel de dialyse au Mali et réhabilitation Amphithéâtre P.PENE	92 505
Construction d'une bibliothèque en Côte d'Ivoire	46 024
Participation à l'organisation du quarantenaire de l'UFR d'Abidjan	7 318
Achat de véhicules de maraude sociale contre le VIH en Guyane	31 900
Achat couveuses néonatales au profit de CHU Sanou Sourou de Bobo Dioulasso (Burkina Faso)	61 414
Don de matériel à EHPAD en Guyane	5 119
Forage de trois puits (mini-adduction d'eau potable) au Niger	106 714
Construction fontaine solaire (Kpogan) au Togo	11 129
Achat couveuses néonatales au Mali	67 566
Don association GAPEDAM en Guyane	6 108
Construction bâtiment de trois salles de classe (Voungou) au Congo	53 357
Construction six fontaines solaires au Togo	53 562

Politiques mises en œuvre afin de prévenir et atténuer les risques

Politique générale en matière environnementale

Le Groupe UbiPharm prend en compte l'ensemble des risques économiques, sociétaux et environnementaux de son activité, notamment :

- Une approche de politique environnementale tendant à réduire l'impact de son activité sur l'environnement, notamment via l'utilisation réduite de matières premières (eau, énergie), substances toxiques et potentiellement polluantes pour l'environnement.

- Une politique d'achats responsable, destinée à favoriser les fournisseurs s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement et des travailleurs ;

Cette orientation pour la protection de l'environnement est reprise dans les documents contractuels des sociétés du Groupe, marquant ainsi le choix de collaborer avec des partenaires partageant ces objectifs et engagements sociaux et environnementaux.

Pour marquer sa décision de s'inscrire résolument dans une approche RSE, UbiPharm a désigné par zones des personnes ressources internes chargées du suivi de la qualité et de l'étude des risques sociaux et environnementaux.



Pollution

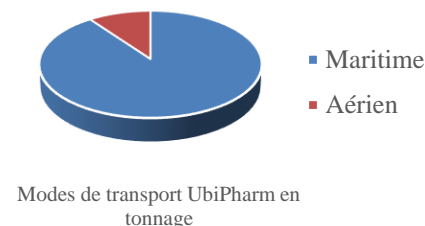
Risques liés à l'environnement

Les principaux risques pour l'environnement engendrés par l'activité du Groupe UbiPharm sont liés au transport maritime de produits et marchandises* :

- importations de médicaments.
- exportation au départ de la France, à destination des DROM et pays d'Afrique.

Ces risques sont essentiellement liés au rejet de CO₂ et substances toxiques dans l'environnement par ces moyens de transport.

À ce titre, le groupe UbiPharm privilégie les modes de transport les moins polluants (transport maritime à plus de 90% du volume total en tonnage), au détriment de modes de transports plus polluants (transport aérien à 10% du volume total en tonnage), qui n'est utilisé que dans des cas spécifiques (ex : urgence).



L'activité peut également engendrer des consommations de CO₂ plus résiduelle liées aux livraisons au départ des sociétés grossistes vers les officines de pharmacies.

Les grossistes répartiteurs UbiPharm privilégient le regroupement de commandes, l'optimisation des livraisons journalières et la livraison par SAS à des moments de faible trafic, réduisant ainsi la consommation de carburant et donc l'émission de CO₂.

La priorité est donnée à l'achat de véhicules disposant des meilleures technologies en matière de consommation d'énergie et de filtres à particules.

**Ceci justifie que seules sont présentées à date les émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels aériens et au transport maritime. Dans le cadre des nouvelles obligations réglementaires à venir, d'autres indicateurs liés aux émissions de Scopes 1 et 2 devraient être présentés au sein des Déclarations de Performance Extra-Financières des prochains exercices.*



Economie circulaire

1-Prévention et gestion des déchets

Au regard de l'activité du groupe, la prise en compte des déchets intervient essentiellement au niveau des emballages (cartons), notamment des produits fournisseurs.

À ce titre, le recyclage et le tri des déchets est instauré au sein de l'ensemble du Groupe UbiPharm.

Ainsi, dans nos entrepôts nous disposons de différentes bennes pour trier nos déchets (le carton, le plastique et le déchet industriel banal).

Le tri de papier au niveau des bureaux a été mis en place sur plusieurs sites.

Nous faisons aussi détruire nos produits périmés ou cassés ; À ce titre, nous avons systématiquement un bordereau de suivi de déchets pour ces produits pharmaceutiques

Les palettes sont revendues afin d'être recyclées. Nous fonctionnons notamment avec la société Europac en économie circulaire. Cette dernière achète le papier là où nous le vendons et nous fabrique des boxes.

2- Utilisation durable des ressources

Le Groupe UbiPharm est peu confronté à la problématique des matières premières dans le cadre de ses activités, l'approvisionnement en eau se faisant notamment via le réseau de distribution public.

Le personnel du Groupe est sensibilisé à une utilisation raisonnée des consommables (notamment papier) afin d'en réduire la consommation.

Innovation et mesures destinées à la réduction des consommations

De nombreuses innovations permettent de limiter la consommation d'énergie et de papier, notamment au niveau des commandes :

- ERP SAP
- Commandes par extranet. Automatisation des entrepôts.
- Installation en Côte d'Ivoire en 2012 du premier automate de traitement chez un grossiste répartiteur en Afrique Noire Francophone.
- Livraison dans les pharmacies via des SAS. Des livraisons effectuées de nuit permettent de réduire les consommations de CO2 liées au trafic routier très important en journée dans certaines zones de livraison, limitant l'immobilisation de nos véhicules de livraison dans des embouteillages et l'augmentation inhérente de nos consommations.
- Traitement des commandes par terminaux radios.
- Livraison par terminaux radios.

UbiPharm prend également de nombreuses mesures destinées à réduire son impact environnemental :

- Passage de l'éclairage en LED (consommation 4 fois moins qu'une ampoule classique)
- Mise en place de Bruleur modulant à la place de brûleur constant à la même puissance (25 % d'économie d'énergie)
- Mise en place de tri des déchets
- Etudes pour le retrait des gobelets plastiques
- Participation à des conférences ex « COP 21 Port-Vert »

Au sein de 2 entrepôts, UbiPharm a mis en place au cours de l'exercice 2021 le refroidissement adiabatique, technique de climatisation à faible impact environnemental, permettant le refroidissement des locaux par le passage de l'air ambiant au sein d'une pompe contenant de l'eau.

Résultats et indicateurs de performance



Risques liés à l'environnement

Pollution

Quantité de déchets dangereux et non dangereux produits au cours de l'année (en tonnes)

Catégorie de déchets (en tonnes)	2019	2020	2021
Dangereux :	0,03	0,06	0,57*
Non dangereux dont :	209,12	191,36	170,93**
<i>Déchets divers</i>	70,78	58,31	21,72
<i>Produits pharmaceutiques</i>	113,10	100,93	75,32
<i>Bois</i>	4,70	3,68	34,24
<i>Cartons, films plastiques, papiers pour recyclage</i>	20,54	28,44	39,65
Total (Dangereux + Non dangereux)	209,15	191,42	171,5

* Augmentation liée à une collecte ponctuelle des DEEE réalisée cette année à l'issue du tri dans le matériel informatique

** Baisse liée à une destruction de produits pharmaceutiques plus importante en 2020

N.B. : Le périmètre de reporting des indicateurs environnementaux relatif à la production de déchets et au recyclage des palettes est limité à la plateforme logistique de Rouen. Le périmètre sera progressivement étendu aux zones Afrique et DROM, sous réserve de la disponibilité de structures ou méthodes de traitement ou outils de suivi permettant cette extension.

Déplacements professionnels aériens au cours de l'année considérée. Ce tableau reprend l'ensemble des données liées aux vols réalisés par les différents intervenants.

Pour la zone Afrique seuls sont comptabilisés les vols des intervenants basés à Abidjan, réalisant la part significative des émissions de CO₂

Emissions de CO ₂ liées aux trajets professionnels aériens	Emission de CO ₂ (en KG) Estimation icao.int		
	2019	2020	2021
PLANETPHARMA	106.636,90	28.125,10	54 716,10
COTE D'IVOIRE	88.700,55	15.019,90	33 174,10
TOTAL	195.337,45	43.145,00	87 890,20

Les estimations ont été réalisées par l'intermédiaire du site :

<https://www.icao.int/environmental-protection/CarbonOffset>

permettant d'évaluer les consommations de CO₂ en KG et par personne, au regard du trajet réalisé entre les aéroports visés par le trajet aérien, sur la base d'un billet premium.

La limitation des déplacements liée à la pandémie de Covid-19 a entraîné une diminution importante de nos trajets professionnels aériens habituels et dès lors, de nos consommations de CO₂.

Les estimations de 2020 ne sont donc pas significatives au regard de notre activité normale et ont commencé à repartir à la hausse au cours de l'exercice 2021, encore impacté par la pandémie de Covid-19. Cette hausse devrait se poursuivre en 2022.

Les consommations de CO₂ liées au transport maritime sont calculées depuis le port de départ des marchandises jusqu'au port d'arrivée, pour chaque trajet en partance du siège (exemple : port du Havre jusqu'au port d'Abidjan), et au regard du nombre total de TEUS (containers dits « équivalent vingt pieds ») expédiés au cours de l'exercice pour ce trajet.

Les estimations sont réalisées par l'intermédiaire du site <https://www.cma-cgm.fr/ebusiness/schedules/eco-calculator> permettant d'évaluer l'empreinte carbone des transports réalisés par voie maritime.

Emissions de CO ₂ liées au transport maritime de marchandises	Nombre TEUS***	Emission de CO ₂ (en tonnes)
2020	3.580	2.209
2021	4.171	4.488****

*** Containers équivalent 20 pieds expédiés au cours de l'exercice depuis le siège, constituant l'unité de référence pour le calcul des consommations de CO₂ liées au transport maritime. Ce nombre total de TEUS intègre des containers équivalent 40 pieds expédiés, le cas échéant convertis en équivalent 20 pieds dans le tableau ci-dessus (décomptés deux fois dans le total).

**** Augmentation liée à la hausse de l'activité.

Résultats et indicateurs de performance

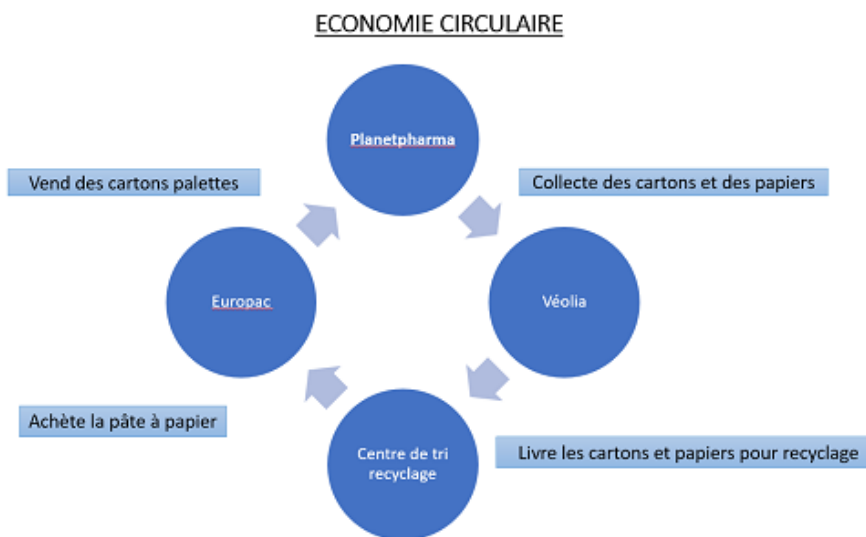
Economie circulaire

Le tableau (ci à droite) mentionne le nombre de palettes ne pouvant plus être utilisées en raison de leur état d'usage, intégrant le circuit de recyclage de palettes géré par nos prestataires aux fins de traitement (destruction, réparation, réutilisation ou recyclage).

Les palettes de bonne qualité réceptionnées peuvent être conservées et réutilisées en interne avant d'intégrer ce circuit.

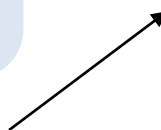
Le nombre de palettes de deuxième génération achetées par PLANETPHARMA est en augmentation (augmentation de l'activité et des livraisons en vrac nous obligeant à acquérir de nouvelles palettes). Ces achats augmentent de facto le nombre de palettes qui seront recyclées

Achat de palettes	2019	2020	2021
Nombre palettes recyclées achetées	4020	8300	11400



Risques liés à l'environnement

Recyclage des palettes*	2019	2020	2021
Nombre palettes détruites	833 (12,5 tonnes)	170 (2,2 tonnes)	589 (7,66 tonnes)
Nombre palettes réparées	1606 (24,09 tonnes)	958 (12,45 tonnes)	1392 (18,1 tonnes)
Nombre palettes réutilisées	2186 (32,79 tonnes)	1181 (15,35 tonnes)	1470 (19,11 tonnes)
Nombre palettes recyclées	4625	2341	3468 (48,56 tonnes)



Remarque : Le tableau ci-dessus est nécessairement limité au périmètre de Rouen, en raison des circonstances locales des zones DROM et AFRIQUE rendant impossible l'application d'un traitement identique au sein des différentes zones. Ainsi, les structures ou méthodes de traitement des palettes, ainsi que les outils de suivi permettant de dénombrer le nombre de palettes recyclées, ne sont pas nécessairement disponibles ou optimisés au sein des différentes zones.

Les filiales se trouvant dans le périmètre de la zone Afrique poursuivent toutefois, dans les limites techniques applicables, la même démarche de réutilisation et recyclage des palettes :



Filiales	Nbre TC (EVP)			Conversion en palettes			Nbre palettes vendues			Nombre palettes réutilisées			% palettes recyclées		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Exercice															
Bénin	121	136	139	2662	3782	3982	1980	1261	1836	682	2521	2146	74%	33%	46%
Burkina	203	199	265	4466	4378	5830	2198	3049	4295	2268	1329	1535	49%	70%	74%
Cameroun	231	267	292	5082	8115	7509	3575	8115	6478	1507	4919	1031	70%	39%	86%
Congo	129	168	140	2838	3696	3640	1696	2217	3132	1142	1479	508	60%	60%	86%
Côte d'Ivoire	847	1074	1092	18634	23628	24024	766	929	4295	17868	22699	19729	4%	4%	18%
Gabon	221	124	219	4862	4928	4490	250	986	1375	4612	3942	3115	5%	20%	31%
Guinée	37	55	92	814	1518	2024	313	640	1005	501	878	1019	38%	42%	50%
Mali	240	281	310	5280	6182	7745	1857	2651	7745	3423	3531	7545	35%	43%	97%
Niger	127	138	132	2794	3498	3300	258	1970	2310	2536	1528	990	9%	56%	70%
Madagascar	33	33	36	726	872	1276	0	133	652	726	739	624	0%	15%	51%
Sénégal	448	524	645	9856	11528	18228	5959	10070	11023	3897	1458	7205	60%	87%	60%
Togo	205	101	234	4510	4554	2342	3041	2690	2000	1469	1684	342	67%	59%	85%



Lutte contre la corruption

- Une transparence totale dans les relations avec les clients et les fournisseurs.
- Un souci constant de clarté et de respect des règles de compliance dans les relations avec les différentes parties prenantes.

Le groupe s'est doté d'une charte éthique en 2006 et d'une charte anti-corruption en 2018. Ces documents sont intégrés dans tous les règlements intérieurs des sociétés du Groupe et mis à la disposition de tous les collaborateurs UbiPharm.

Le règlement intérieur des Conseils d'Administration des sociétés du Groupe doit être signé par l'ensemble des administrateurs, matérialisant leur engagement à se conformer aux règles de bonne conduite.

Démarche collective

Le Groupe UbiPharm a engagé une démarche de suivi destinée à vérifier que ses fournisseurs sont engagés dans une politique RSE (présentation des politiques menées au sein des documents sociaux ou sur les sites internet des fournisseurs).

En complément, et notamment en l'absence de politique RSE certaine pratiquée par les fournisseurs, UbiPharm revise les contrats conclus entre les clients et les fournisseurs, afin que ces derniers prévoient expressément des clauses RSE (politique environnementale, achats responsable, démarche sociale), permettant d'entraîner les partenaires d'UbiPharm dans cette démarche.

Les différentes sociétés du Groupe UbiPharm ont été sensibilisées au cours des exercices 2020 et 2021, notamment suite à l'édition des deux premières Déclaration de Performance Extra-Financière, quant à la nécessité d'insérer cette clause RSE au sein des différents contrats fournisseurs.

A défaut d'existence d'une clause RSE, des demandes d'ajout de la clause type du Groupe UbiPharm ont commencé à être réalisées au cours de l'exercice 2021. Cette volonté sera poursuivie au cours de l'exercice 2022.

% de fournisseurs ayant intégré une clause RSE à leur contrat avec le Groupe ou appliquant de manière certaine une politique RSE	Afrique	DROM	France Mét.
2021	98%	39%	59%